

Le 1<sup>er</sup> avril 2010

**Par courriel et par messenger**

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
800, Place Victoria, bureau 255  
Montréal, Québec  
H4Z 1A2

**Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
tarifaire 2010-2011  
Dossier Régie: R-3708-2009  
Notre dossier : R000316 FE

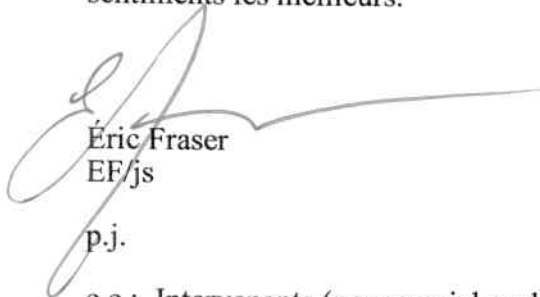
---

Chère consœur,

Comme suite à la décision D-2010-035 et conformément à la décision D-2010-022, veuillez trouver ci-joint la version finale du texte des *Tarifs et conditions du Distributeur*, en version française et anglaise, dans son format pour impression.

Le Distributeur n'est pas en mesure de déposer dès aujourd'hui un document équivalent en ce qui concerne les conditions de service d'électricité. Cependant, le Distributeur demande une décision sur la version finale des *Tarifs et conditions du Distributeur* afin de lui permettre de procéder le plus rapidement possible à sa publication.

Croyant le tout conforme, veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Éric Fraser  
EF/js

p.j.

c.c.: Intervenants (par courriel seulement)